



REMAUFENS INFOS

Décembre 2021

REMAUFENS INFOS



Composition des commissions communales

Commission financière

Mme Jacqueline Bugnard
M. Gaétan Emonet
M. Jean-Luc Mossier



Commission d'urbanisme

M. Benjamin Bonjour
M. Julien Cottet (Conseil communal)
M. Grégory Déglise (Conseil communal)
M. Sébastien Genoud
M. David Tâche



Commission des naturalisations

Mme Corinne Buchs
Mme Corinne Glauser
M. Patricio Herrera (Conseil communal)
M. Giacomo Mazzola
M. Jérôme Tâche



Commission d'énergie

M. Olivier Aquillon
M. Kevin Genoud (Conseil communal)
M. Baptiste Gremaud
Mme Nour Viquerat



Conseil des parents

Composition du conseil des parents du Cercle de la Basse-Veveyse :
Conseil Communal Remaufens : Paul Konan
Parents : Delphine Tâche, Sandra Suter

Le conseil des parents sert à l'échange d'informations et au débat de propositions portant sur la collaboration entre l'école et les parents ainsi que sur le bien-être des élèves et leurs conditions d'étude. Le conseil est consulté par les autorités compétentes dans les affaires scolaires de portée générale en lien avec l'établissement et pour lesquelles le rôle ou l'avis des parents est important. Le conseil des parents n'a pas de compétence décisionnelle.

Pour le conseil des parents du Cycle d'Orientation de la Veveyse, notre représentante est Madame Evelyne Dorthe.

Poste au concours



Mise au concours d'un poste de Collaborateur/trice technique polyvalent/e à 100%

Voirie – Edilité – Eau – Entretien

Entrée en fonction: 1^{er} mars 2022 ou à convenir

Détail de l'annonce sur www.remaufens.ch

Renseignements auprès de l'administration communale :

administration@remaufens.ch ou 021 948 80 84

Postulation: Les offres comprenant un CV, une lettre de motivation, un extrait de casier judiciaire, les diplômes et les certificats de travail, sont à adresser au Conseil communal, Route Villageoise 53, 1617 Remaufens, avec mention « poste au concours », jusqu'au 31 décembre 2021.

Stagiaire Communale



Je m'appelle Valeriya Yanevska et je suis la deuxième stagiaire au sein de la commune de Remaufens.

J'effectue mon stage pour obtenir la maturité professionnelle ainsi que le CFC d'employée de commerce.

J'ai commencé le 2 août 2021, mes collègues m'ont très bien accueillie et l'atmosphère dans le bureau est toujours très motivante et bienveillante.

L'expérience acquise ici est énorme. Je participe à plein de projets et notamment la création de la carte pour la déchèterie ainsi que l'élaboration du journal communal que vous tenez entre vos mains.

Comme le travail est très varié, j'ai la possibilité d'effectuer différentes tâches de comptabilité, pour le contrôle de l'habitant et les ressources humaines et même parfois dans le domaine de la construction.

Taille des arbres, arbustes et haies



Nous rappelons que les haies doivent être entretenues et plus particulièrement en bordure de route. La loi sur les routes (art. 94 et 95) oblige les propriétaires à tailler chaque année les arbres, arbustes et haies vives bordant les voies publiques chaque année. Dans les courbes, les plantations sont interdites lorsqu'elles constituent un obstacle à la visibilité.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Salle polyvalente

Ci-dessous, vous trouvez la grille des tarifs concernant la location de la salle polyvalente dès 2021 :

TARIF LOCATION SALLE POLYVALENTE DES 2021

Location salle polyvalente Remaufens

A :	Société ou groupement de Remaufens
B :	Groupe J+S de Remaufens (-20 ans)
C :	Société ou groupement extérieur
D :	Groupe J+S extérieur (jeunes -20 ans)
E :	Location privée

Activité	Installations utilisées	Mise en place	Caution	Location				
				A	B	C	D	E
Sport	vestiaires - douches	aucune	-	15.- /h	5.- /h	25.-/h	12.- /h	25.-/h
Sport 1/2jour	vestiaires - douches	aucune	-	60.-	20.-	100.-	48.-	100.-
Sport 1 jour	vestiaires - douches	aucune	-	100.-	35.-	170.-	80.-	170.-
Sport weekend	vestiaires - douches	aucune	-	200.-	70.-	340.-	160.-	340.-
Tournoi 1 j	Vestiaires-douches-Cuisine***	aucune	400.-**	250.-	100.-	350.-	200.-	350.-
Tournoi weekend	Vestiaires-douches-Cuisine***	aucune	400.-**	500.-	200.-	700.-	400.-	700.-

Activité	Installations utilisées	Location/mise en place à faire	Caution	Location		
				A	C	E
Location 1 jour (apéritif-repas-conférence...)	Cuisine*** - tapis de sol	pose tapis de sol *	400.- **	400.-	500.-	500.-
Location 2 jours (apéritif-repas-conférence...)	Cuisine*** - tapis de sol	pose tapis de sol *	400.- **	500.-	800.-	800.-

* La pose et dépose des tapis de sol doit être faite par le loueur.

** la caution sera rendue une fois l'examen des lieux effectué et approuvé par le personnel communal.

***La cuisine compte de la vaisselle à disposition

Information sur la qualité de l'eau

Dans le rapport de l'analyse des prélèvements effectués le 29 novembre 2021, à différents endroits dans le réseau de distribution, tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques.

Traitement : ultraviolet
Dureté de l'eau : 16.8 degrés français
Teneur en nitrate : 2 mg/l (valeur de tolérance max. 40)
Bactériologie : dans les normes
Provenances : eau de sources



Renseignements complémentaires :
Monsieur Grégory DEGLISE
Conseiller communal
079 473 20 52

Monsieur Frédéric MAILLARD
Surveillant du réseau d'eau
079 827 81 62

Couches lavables

L'écologie est l'affaire de tous !

Chaque enfant produit une tonne de déchets constitués de couches jetables, de sa naissance jusqu'au moment où il a acquis la propreté. Afin d'essayer de diminuer ces volumes de déchets, la Commune de Remaufens a mis sur pied un projet socio-écologique. Celui-ci vise à encourager l'emploi de couches lavables.

Cette action se veut un encouragement mais ne constitue pas une contrainte. Les sacs plastiques continueront à être acceptés gratuitement pour l'élimination des couches jetables.

Dès le 1^{er} janvier 2022, les parents qui présenteront à l'administration communale une preuve d'achat de ces articles, pour un montant minimum de Fr. 250.-, se verront rembourser cette même somme.

Ensemble, faisons un geste pour les générations futures. Merci à toutes et tous !



Interdiction feux

L'incinération de déchets en plein air est interdite par la loi, exception faite des déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins, dans la mesure où ceux-ci sont suffisamment secs pour ne pas causer de fumée. Ces feux sont toutefois le plus souvent inutiles et leurs émissions constituent une charge pour l'homme et l'environnement.

Pour plus des informations, veuillez consulter le site de la Commune de Remaufens : <https://www.remaufens.ch/la-vie-locale/forets>

Élimination des déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins - [Aide mémoire](#)

Feux en plein air : incinération de déchets naturels par des particuliers - [Aide-mémoire](#)

Gestion des rémanents de coupe - [Notice pratique](#)

Accueil extrascolaire

L'accueil extrascolaire (AES) c'est chouette ! De nombreuses activités sont proposées aux enfants de la 1H à la 8H, telles que des jeux de groupe et des jeux libres, des activités à l'extérieur, des bricolages ou encore du dessin.

L'AES du cercle scolaire de la Basse-Veveyse est présent sur les sites scolaires de Remaufens et Attalens.

Il offre un accueil de qualité aux enfants et leur permet de bénéficier d'un environnement sécurisant et stimulant.

Tout en ayant pour objectif l'épanouissement de chaque enfant, l'AES permet l'apprentissage de la vie sociale dans le respect des règles de vie communes.

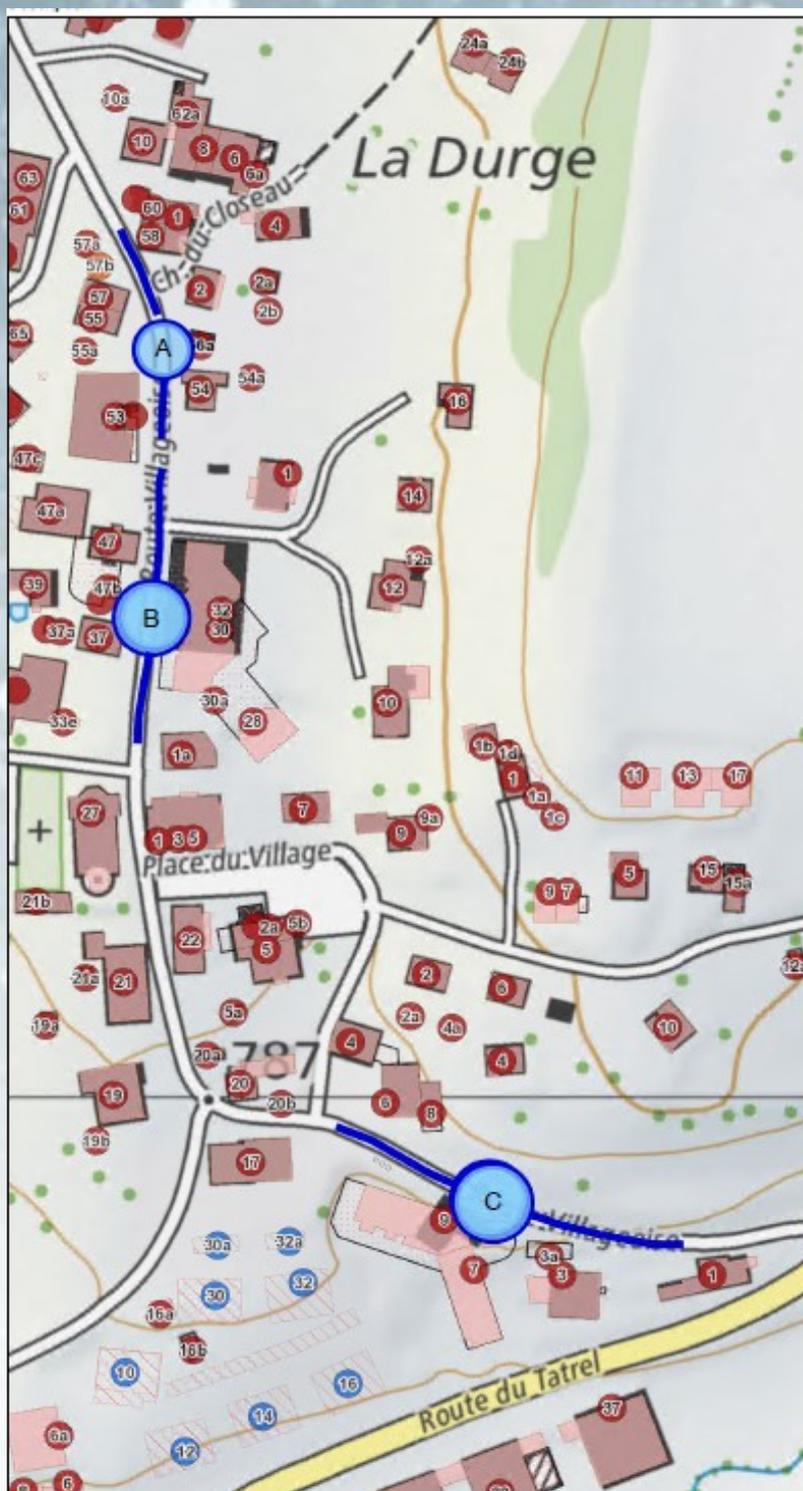
Vous êtes intéressé.e ? Il reste des places disponibles pour certaines plages horaires.

Pour plus d'informations et connaître les disponibilités, veuillez consulter le site internet : <https://www.remaufens.ch/ecoles-aes/accueil-extrascolaire>

Parents d'élèves membres de la commission intercommunale AES :
Laurent Convert , Caroline Gachet Aquillon et Corinne Buchs



Mesures de la vitesse dans le village



Du 27 août au 3 septembre, nous avons procédé à des prises de mesures avec un radar pédagogique sur trois endroits de la Route Villageoise.

La vitesse moyenne se situe en-dessous de 50 km/h.

A quelques exceptions près, les vitesses sont bien respectées dans le village et les conducteurs font attention à leur environnement (virage, passage piéton, etc..).

A : Moyenne 38 km/h
B : Moyenne 36 km/h
C : Moyenne 39 km/h

Passeport Vacances Veveyse

Comme vous le savez, l'édition 2021 du Passeport Vacances de la Veveyse a rencontré à un très grand succès.

Cette organisation fonctionne bien entendu grâce au précieux soutien des Communes de la Veveyse, des parents, des sponsors, des donateurs et institutions, mais également et surtout grâce aux membres bénévoles du Comité d'organisations.

Afin d'assurer la bonne marche de ses activités, le Comité d'organisation est à la recherche de nouveaux membres.

Toute personne souhaitant contribuer à la mise sur pied des futures éditions du Passeport Vacances sera la bienvenue.

Contact:

Passeport Vacances de la Veveyse

Info@pas-vac-veveyse.ch

Savio Michellod, Président 079 093 48 65

Joëlle Ducotterd, Secrétaire 079 370 30 24



Divers

Horaires Déchèterie

Mercredis 22 et 29 décembre 2021
de 14h00 à 19h00

**Samedis 25 décembre 2021 et
1^{er} janvier 2022 Fermé**

Secrétariat Communal

Lundi soir de 16h00 à 18h00
Mercredi matin de 8h00 à 11h00
Jeudi de 13h00 à 17h00

**Fermeture de fin d'année du
24 décembre 2021 au 9 janvier 2022**

*Les employés communaux vous souhaitent
de belles fêtes de fin d'année !*



Le Conseil communal tient à remercier toutes les personnes qui ont donné de leur temps et de leurs compétences pour la bonne marche de notre communauté en 2021 et vous présente ses meilleurs vœux pour 2022.

90 ans en 2021

Nous félicitons

**Madame Rose-Marie Vauthey
Madame Marie-Thérèse Michel
Monsieur Henri Michel**

qui ont fêté leurs 90 ans cette année.

A cette occasion, le Conseil communal et le Conseil de Paroisse leur ont remis un cadeau.



Nous leur présentons nos meilleurs vœux de bonheur et santé pour la suite.

Calendrier des votations 2022

Votations fédérales

13 février, 15 mai, 25 septembre et 27 novembre 2022

Il est si facile de voter



Le certificat de capacité civique se présente sous la forme d'une feuille A4 blanche. Pour le vote anticipé, il doit être signé et inséré dans l'enveloppe. La signature doit impérativement être visible dans la fenêtre.

L'enveloppe doit parvenir au Secrétariat communal ou être déposée dans la boîte aux lettres au plus tard jusqu'à 10h00 le dimanche du scrutin.

Le bureau de vote est ouvert le dimanche entre 11h00 et 12h00.

Drapeaux à hisser « Remaufens »



La Commune de Remaufens propose des drapeaux de la commune à partir de 2022 au prix de CHF 100.–.

Les dimensions sont les suivantes : 120 cm x 120 cm.

Vous avez la possibilité de commander vos drapeaux par courriel à administration@remaufens.ch jusqu'au 31 janvier 2022